

# Rénovation des bâtiments : les ministères qui ont le plus bénéficié du plan de relance

*Philippine Ramognino*

2 %, c'est la part du parc de l'immobilier de l'État qui a bénéficié d'une aide à la rénovation énergétique provenant du plan de relance. *“Face aux enjeux et aux obligations du décret tertiaire, le rythme actuel de rénovation n'est pas suffisant”*, note en conséquence le rapport final du comité d'évaluation du plan France Relance, lancé en 2020 et dont les 3 volets étaient la transition écologique, la compétitivité et la cohésion.

Le cinquième chapitre du 2<sup>e</sup> volume concerne la rénovation énergétique des bâtiments publics. Parmi les 100 milliards du fonds du plan de relance, seuls 4 milliards d'euros ont été alloués à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Dans le détail, 2,7 milliards ont été consacrés aux bâtiments de l'État et de ses opérateurs, et 1,3 milliard aux collectivités.

Pour rappel, le plan de relance a pris le relais du Grand Plan d'investissement, consacré à la rénovation thermique des bâtiments publics. En revanche, contrairement au plan de relance, les dotations de ce dernier étaient plus élevées pour les collectivités territoriales pour la période 2018-2022 (3 milliards), alors que les cités administratives de l'État avaient bénéficié de seulement 1 milliard d'euros de subventions.

## **L'Enseignement supérieur premier bénéficiaire**

Parmi les 2,7 milliards d'euros accordés à la rénovation du parc de l'État, la priorité a été donnée au secteur universitaire et aux logements étudiants. En effet, 2 appels à projets distincts avaient été lancés, tous deux pilotés par le ministère de l'Économie : le premier portait sur le parc universitaire et de la recherche, proposant une enveloppe de 1,4 milliard d'euros, et le second était réservé aux autres projets ministériels, qui bénéficiaient du reste de l'enveloppe.

Au total, 4 216 dossiers ont été sélectionnés, sur les 6 682 soumis. Parmi eux, 161 projets ont été abandonnés après leur sélection. Le coût moyen des travaux de chaque projet s'élève à 768 000 euros, pour une subvention moyenne de 673 000 euros. Dans le détail, ce sont davantage des travaux de chauffage ou de ventilation qui ont été financés (31 %), suivis par des projets d'isolation de toiture ou de façade, à hauteur de 20 %, puis d'isolation des fenêtres (18 %) et de remplacement de l'éclairage (14 %).

Conformément aux enveloppes initialement décidées, le ministère de l'Enseignement supérieur est le principal bénéficiaire des fonds accordés, avec finalement près de 1,2 milliard d'euros de financement pour 945 projets, soit un peu moins de la moitié de l'enveloppe totale. Vient ensuite le

ministère de l'Intérieur, qui a bénéficié de 13 % des fonds, soit 321 millions d'euros. Ces derniers lui ont cependant permis de rénover davantage de bâtiments, avec finalement 1 132 projets soutenus, pour un coût moyen de 283 000 euros par projet – bien inférieur à celui des autres ministères. À titre de comparaison, le ministère de la Culture a mené des projets de *“plus grande ampleur”*, leurs travaux ayant coûté en moyenne 1,9 million d'euros par projet.

Et finalement, les aides semblent avoir été efficacement attribuées. *“Pour la rénovation des bâtiments de l'État, les travaux les plus performants sont les mieux subventionnés, note ainsi le rapport. La rénovation des bâtiments de l'État a particulièrement profité aux bâtiments dont l'état de santé était considéré peu performant, avec une proportion de bâtiments peu performants rénovés deux fois plus élevée que la moyenne des bâtiments rénovés.”*

Ainsi, les bâtiments de l'État ayant bénéficié d'une rénovation auraient enregistré une baisse moyenne de 37 % de leur consommation énergétique. Les résultats restent cependant à prendre avec des pincettes, étant déclaratifs. *“Une évaluation plus robuste nécessiterait la réalisation d'audits ex-post ou l'accès à des données de consommation énergétique réelle”*, soulève le rapport.

### **Répartition des projets et montants investis par ministère**

- 1.** Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a investi 1,145 milliard d'euros pour un total de 945 projets menés.
- 2.** Le ministère de l'Intérieur a investi 322 millions d'euros pour un total de 1 132 projets menés.
- 3.** Le ministère des Armées a investi 196 millions d'euros pour un total de 664 projets menés.
- 4.** Le ministère de la Transition écologique a investi 176 millions d'euros pour un total de 311 projets menés.
- 5.** Le ministère de la Justice a investi 138 millions d'euros pour un total de 201 projets menés.
- 6.** Le ministère de l'Économie a investi 126 millions d'euros pour un total de 291 projets menés.
- 7.** Le ministère des Affaires sociales a investi 77 millions d'euros pour un total de 170 projets menés.
- 8.** Le ministère de la Culture a investi 76 millions d'euros pour un total de 41 projets menés.